

# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **SEANCE DU 9 AVRIL 2025**

### **PROCÈS VERBAL**

Transmis aux Administrateurs le :	13 juin 2025
Approuvé en Conseil d'administration le :	18 juin 2025

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2025

La séance est ouverte à 10h

Elle est présidée par Mme Chantal DURAND, 2<sup>e</sup> adjointe au Maire – Vice-présidente du CCAS, en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi

### ASSISTE DE :

NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS
M. Olivier DOSNE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Francis SELLAM	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Stéphanie BRANCO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Sandrine PARIS-PESCAROU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Tony RENUCCI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Michel RIOUSSET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Catherine VIEILLEFOSSE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Marie-France BRUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Frédéric WEHRUNG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Gilles BRUN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Bernadette PHILIPPOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents à la séance	10
Nombre de membres excusés représentés	02
Nombre de membres absents non représentés	01

\* \*  
\*

### ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2025
- 3) Compte rendu des décisions prises au titre de l'article R 123-21 du CASF
- 4) Budget principal du CCAS – reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024
- 5) Budget principal du CCAS – vote du budget primitif 2025
- 6) Budget annexe des résidences autonomie - reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024
- 7) Budget annexe des résidences autonomie - vote du budget primitif 2025
- 8) Fixation du montant de la participation à la sortie de l'été 2025 pour les joinvillais retraité de moins de 65 ans et les accompagnateurs non joinvillais retraités
- 9) Questions diverses

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2025

<b>3</b>	<b>COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, prend acte l'unanimité des décisions prises au titre de l'article R 123-21 du CASF.	

\* \*  
\*

**4. BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE- REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°4 et demande s'il y a des questions.

M. Tony RENUCCI souligne une erreur de frappe dans le total du tableau. Le résultat de clôture de la section Investissements de l'exercice 2024 s'élève à 125 431,04 €.

<b>4</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE- REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 du CCAS.	

\* \*  
\*

**5. BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°5 et demande s'il y a des questions.

M. Tony RENUCCI demande pourquoi les dotations et participations ont baissé de 35 000 €. Mme Odile SEURET répond qu'il s'agit essentiellement d'une baisse des subventions en provenance du Département du Val-de-Marne (RSA).

<b>5</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2025 du CCAS.	

\* \*  
\*

**6. BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°6 et demande s'il y a des questions. Elle demande de corriger dans l'article unique de la délibération le total du résultat de clôture de la section Investissement de l'exercice 2024, qui s'élève à 49 452,79 €

**1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Tony RENUCCI est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1	<b>DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, désigne à l'unanimité Monsieur Tony RENUCCI comme secrétaire de séance.	

\* \*  
\*

**2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 MARS 2025**

Mme Chantal DURAND demande s'il y a des remarques concernant ce compte-rendu.

M. Michel RIOUSSET souhaite que les propos de Mme Chantal DURAND au paragraphe 3 de la page 3 soient nuancés. A la fin de la phrase « Mme Chantal DURAND s'en réjouit » il est donc rajouté « parce qu'il n'y a pas eu de demande émanant de retraités ».

2	<b>APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 MARS 2025</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du CCAS du 12 mars 2025.	

\* \*  
\*

**3. COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF**

Mme Chantal DURAND présente les différentes aides attribuées par la Commission permanente sur la période allant du 24 janvier au 3 avril 2025. Elle se réjouit du nombre important d'aides au permis de conduire qui ont été attribuées et estime que cette dynamique d'aides ciblant les jeunes est désormais connue et sollicitée.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE remarque que le nombre d'aides demandées par des retraités a été cette fois important ainsi que les montants attribués (pour un montant total de 2 780 €). Mme Benny Philippot ajoute que les aides les plus importantes ont été attribuées pour accompagner le paiement de loyers.

Mme Chantal ALLAIN remarque une facture de crèche importante. Mme Odile SEGURET répond qu'il s'agit d'une famille qui a eu besoin d'une aide ponctuelle importante pour maintenir l'accueil de son enfant en crèche.

Mme Stéphanie BRANCO demande quels sont les délais de versement de ces aides. Mme Odile SEGURET répond que les délais de paiement dépendent du trésor public.

<b>6</b>	<b>BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024</b>
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe des Résidences autonomie.</p>	

\* \*  
\*

**7. BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°7 et demande s'il y a des questions.

M. Tony RENUCCI dit ne pas avoir reçu la liasse comptable du budget annexe des résidences autonomie. Les autres membres du conseil d'administration l'ont reçue et Mme Odile SEGURET confirme qu'elle a été envoyée par mail à tous les membres du Conseil d'administration. Ainsi, même si un oubli a été fait dans l'envoi des dossiers papier, tous les membres ont pu la consulter.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE demande si l'eau et l'électricité sont compris dans les charges des locataires des résidences autonomie. Mme Odile SEGURET répond par l'affirmative et ajoute que les résidents peuvent avoir recours à un appareil personnel supplémentaire de chauffage, dont les frais sont à leur charge, si la température de leur logement, chauffé jusqu'à 19 degrés, leur paraît insuffisante.

<b>7</b>	<b>BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025</b>
<p>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le vote du budget primitif du budget annexe des Résidences autonomie.</p>	

\* \*  
\*

**8. FIXATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION A LA SORTIE DE L'ETE 2025 POUR LES JOINVILLAIS RETRAITES DE MOINS DE 65 ANS ET LES ACCOMPAGNATEURS NON JOINVILLAIS RETRAITES**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°8 et demande s'il y a des questions. Elle précise que les retraités joinvillais de moins de 65 ans et les accompagnateurs non-joinvillais sont très peu nombreux, 1 à 2 par sortie au maximum.

M. Tony RENUCCI demande pourquoi les membres du Conseil d'administration ne sont toujours pas conviés à ces sorties exceptionnelles. Mme Chantal DURAND répond que les sorties sont organisées exclusivement pour les seniors.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE évoque les colis et se réjouit que la qualité des produits offerts aux seniors, qu'elle a testés pour choisir le prestataire fournisseur des colis d'été, soit désormais très bonne.

<b>8</b>	<b>FIXATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION A LA SORTIE DE L'ETE 2025 POUR LES JOINVILLAIS RETRAITES DE MOINS DE 65 ANS ET LES ACCOMPAGNATEURS NON JOINVILLAIS RETRAITES</b>
----------	---

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité Fixation du montant de la participation à la sortie de l'été 2025 pour les joinvillais retraité de moins de 65 ans et les accompagnateurs non joinvillais retraités.

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H15



Le Secrétaire de Séance  
M. Tony RENUCCI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'T' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke.



Le Président du CCAS  
M. Olivier DOSNE

A handwritten signature in blue ink that crosses through the circular stamp. The signature is a stylized, somewhat abstract scribble.